Alcohol and Gaming Commission of Ontario
Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East
Suite 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est
Bureau 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél:416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa	
Date	Dimanche 2 novembre 2025	**Heure de départ**	18 h 30
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp. : 5 °C)	**Vent**	14 km/h (Sud)
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)		
Nombre de courses	10	**Courses de qualification**	1 KR
Nombre total d'inscriptions	64/69		
Paris mutuels	$ 186,295		

	Vétérinaire contacté			Réunion de paddock		Réunion d'entretien des pistes

Juge en chef	**Juge associé**	**Juge associé**
Weber Michael	Coles Sharla	Rourke, Katelynn
Vétérinaire officiel Dr L. Berthiaume Atack	(en formation) Christine Peters	

Rapport sur les courses de la journée :
(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)…

Bureau :

- Un retrait hâtif a été effectué par les juges du cheval, "SHEMAKSMEFELUNREAL", de la Course 6 (autre).
  L'entraîneur, Andre Champagne , en a été averti.

- Examen tenu avec le conducteur, Jason Gilchrist, concernant sa stimulation dans le dernier droit alors qu'il conduisait "MACH ART IN MOTION" dans la Course 3, disputée le 12 octobre.
  Après avoir examiné la vidéo de la course et discuté des exigences de la règle 22.23.03(d) (frapper le sulky), un avertissement a été donné au participant qui ajustera son style de conduite pour s'assurer que la stimulation n'a lieu qu'entre les extrémités du sulky.

- Nous avons discuté des protocoles de la zone de rétention avec l'entraîneur de "MARGOSGOTTHECARGO", Andrew Moore, concernant l'entrée au paddock avant le réchauffement des chevaux.
  M. Moore a été informé qu'à l'avenir, ce cheval devait se présenter au paddock avant d'entrer sur la piste pour se réchauffer.

Courses :

1. Rien à signaler.

2. Rien à signaler.

3. Le vainqueur de la course, "TUF COOPER", a été examiné par le vétérinaire de la CAJO après la course et a été inscrit sur la liste des vétérinaires à long terme pour boiterie et doit se qualifier.
   L'entraîneur en a été averti.
   Rien à signaler.

4. Rien à signaler.

5. Rien à signaler.

6. Le #7, "LATTE SEELSTER", (Stephane Pouliot), a eu de l'équipement brisé (mors Buxton), survenu au poteau de ¼ de mille et il a terminé la course avec de l'équipement brisé.
   Rien à signaler.

7. Rien à signaler.

8. Rien à signaler.

9. Rien à signaler.

10. Le #5, "WELLWORTHTHEWAIT", (Brian Scott), a subi un bris d'équipement (protège genoux) après le poteau de ¼ de mille.
    Il a terminé la course avec de l'équipement brisé.
    Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune